



# DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

Lyas, le 18 mars 2024

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du

## CONSEIL MUNICIPAL

qui se tiendra à la Mairie

**Lundi 25 mars 2024 à 20 heures 30**

### ORDRE DU JOUR :

- 1- Approbation du compte de gestion 2023,
- 2- Vote du compte administratif 2023,
- 3- Affectation des résultats 2023,
- 4- Vote du budget primitif 2024,
- 5- Vote des taux d'imposition 2024,
- 6- Mise en place de la prime exceptionnelle du pouvoir d'achat,
- 7- Approbation de la convention financière avec la CAPCA pour la réalisation d'opérations ponctuelles et de travaux d'envergure limitée relatifs à la gestion des eaux pluviales urbaines,
- 8- Approbation de la Convention avec la CAPCA pour l'adhésion au service commun mutualisé pour l'instruction des Autorisations des Droits des Sols (ADS),
- 9- Questions diverses.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Maire,

François VEYREINC